

**ARRÊTÉ**

**Portant attribution de la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de  
l'Engagement Associatif – Promotion du 14 juillet 2023**

La Préfète du Loiret  
Chevalier de la Légion d'honneur

**VU** le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Centre-Val de Loire ;

**SUR** proposition de Madame la Déléguée régionale académique adjointe à la jeunesse, à l'engagement et aux sports chargée des affaires départementales du Loiret ;

**A R R E T E**

**Article 1** : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est attribuée :

➤ **au titre du contingent régional**

**Mme AZARIAN née DEFFREIX Monique**, Secrétaire de la ligue Centre-Val de Loire de la fédération des clubs de la défense

**M. GINER Eric**, Secrétaire général de la ligue Centre-Val de Loire du Sport Automobile

**M. GUÉRIN Joël**, Président de la commission fédérale de Fol'car

**M. MASSON Thierry**, Membre de la fédération française de Spéléologie

➤ **au titre du contingent départemental**

**M. ALLANIC Jean-Louis**, Vice-président de Sully-Les Bordes Badminton

**M. BARBANCEYS Jean**, Président du Tennis club de Saint Hilaire Saint Mesmin

**M. BARBOZA Jean-Luc**, Membre du comité du Loiret de Tennis de table

**M. BARRAULT Pierre-Jean**, Président de l'association des donneurs de sang bénévoles du Beaunois

**M. CHALOINE Nicolas**, Membre du comité directeur du Badminton loisir de Briare

**Mme CHARVIN née BUISSON Michèle**, Présidente de l'association sports et loisirs de Saint Hilaire Saint Mesmin

**M. CLERGEON Christian**, Co-président d'Orléans Loiret Cyclisme

**M. COUSIN Albert**, Entraîneur de Tir à l'arc de l'association sportive « 1<sup>o</sup> Compagnie d'Arc d'Orléans »

**M. DERRIEN Philippe**, Vice-président de l'ECO/Saint Hilaire Handball

**Mme DOMINIQUE née SUDUL Emmanuelle**, Présidente de l'ECO/Saint Hilaire Handball

**Mme FREMAUX née CHAUMONT Jacqueline**, Membre du conseil d'administration de l'association Détente et Loisirs de Chevilly

**M. GIRARD Joël**, Membre du comité du Loiret de Golf

**M. GIRY Pascal**, Président Infosport Loiret

**M. GUY Dominique**, Président du Secours Catholique du Loiret

**Mme LUMINEAU née LAMOUREUX Marie-Jeanne**, Vice-présidente de l'AS Trésorerie de Saint Pryvé Saint Mesmin

**M. RICHARD Jean**, Président de l'association des Amis de l'histoire de Beaune

**M. TILLAY Rodolphe**, Membre du bureau du Judo club fertésien

**Mme THIERRY Claudine**, Membre de l'AS Trésorerie de Saint Pryvé Saint Mesmin

**M. TORTRAT Olivier**, Entraîneur de Basket-ball à Chaingy

**Article 2 :** Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture du Loiret.

Orléans, le 17 juillet 2023

La préfète

Signé : Régine ENGSTRÖM

#### **Délais et voies de recours**

Dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication du présent acte, les recours suivants peuvent être introduits, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code des relations entre le public et l'administration :

- un recours gracieux, adressé à :

Mme la Préfète du Loiret – 181, rue de Bourgogne 45 042 Orléans Cedex ;

- un recours hiérarchique, adressé à :

M. le Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75 800 Paris Cedex 8 ;

Dans les deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif – 28, rue de la Bretonnerie 45 057 Orléans Cedex 1.

**Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique Télerecours accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)**

**Attribution de la Lettre de Félicitations**  
**pour services rendus à la cause de la**  
**Jeunesse et des Sports**

Promotion du 14 juillet 2023

➤ **au titre du contingent départemental**

**Mme PECHEUX née CHARDON Karen**, Membre du comité départemental de Tir à l'arc

**M. VARET Wesley**, Assistant entraîneur au club de Tir Les archers artenaysiens

Orléans, le 17 juillet 2023

La préfète

Signé : Régine ENGSTRÖM